



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide au développement

Question écrite n° 94540

Texte de la question

Interrogée par le cercle Femmes de l'ONG CARE France, Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur la part de l'aide publique au développement investie en faveur des droits des femmes. Comme le souligne un récent rapport de l'OCDE, il existe depuis plusieurs années une réelle tendance en baisse au sein de l'aide publique au développement française qui accorde une faible part aux projets dédiés à la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes. En effet, plus des trois quarts des projets examinés n'intègrent pas la notion d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes. L'ONG CARE France juge pourtant indispensable de lutter contre les inégalités entre les sexes à la fois dans les actions de développement et de réponse humanitaire afin de contribuer efficacement à l'éradication de la pauvreté. En comparaison avec d'autres pays l'investissement français reste très peu ambitieux. Ainsi par exemple, le Royaume-Uni comptabilise 34,46 % de projets avec un objectif principal dédié à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes. Pour atteindre les objectifs de lutte contre la pauvreté dans le monde, il est indispensable que chaque projet porté par l'AFD obtienne le meilleur classement d'ici 2017. Ainsi, elle souhaite connaître la réponse qu'elle apporte pour rassurer les populations concernées de politiques plus ambitieuses qui sont néanmoins nécessaires de la part de la France.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94540

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Familles, enfance et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 mars 2016](#), page 2505

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)